

**ATTESTATION**

Dans le cadre du contrat de sous-traitance conclu avec le Groupe Degetel, je soussigné Mohamed ELLOUZE agissant au nom et pour le compte de la société HIGHSKILL, dont le siège social est situé au 66 avenue des champs Elysées 75008 Paris **,** inscrite au registre du commerce et des sociétés de **Paris** sous le numéro 920 311 818, atteste sur l’honneur l’ensemble des éléments suivants :

* avoir déposé auprès de l’administration fiscale, à la date de la présente attestation, l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires et me conformer aux prescriptions de l'article D8222-5 du Code du travail.
* que l'ensemble des prestations commandées par le Groupe Degetel dans le cadre du contrat de sous traitanceconclu entre nos sociétésseront réalisées par des salariés régulièrement employés, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment aux articles L1221-10, L3243-2, R3243-1 du Code du travail.
* qu'en cas de recours à de la main d'œuvre étrangère pour l'exécution de tout ou partie des prestations fournies au Groupe Degetel dans le cadre du contrat de sous traitanceconclu entre les parties,chaque salarié étranger disposera du titre l’autorisant à exercer une activité salariée en France, ainsi que dans la catégorie professionnelle, la profession ou la zone géographique mentionnées le cas échéant, sur le titre l’autorisant à exercer une activité salariée en France ; et ce conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment à l'article L8251-1 du Code du travail.

Fait à  **Paris.** le 27/12/2022 en deux exemplaires

Mohamed ELLOUZE

Président